

LA
FLAMME

Le Mag de l'AVRELCA



L'école
d'hier et d'aujourd'hui
demain ?

N° 153
Octobre 2022

Billet pastoral



Ce numéro de "La Flamme" veut retracer l'évolution permanente de l'Enseignement catholique à travers le témoignage de personnes qui en ont été les acteurs : évolution du statut des enseignants, de leur financement, de leur formation ; évolution des programmes, des filières, etc. J'ose espérer qu'en toile de fond de toutes ces réformes, était placé le souci prioritaire de l'éducation des enfants et des jeunes, dans toutes ses dimensions.

Des changements, des évolutions, nous en connaissons dans tous les domaines :

- **Les crises successives ou simultanées** que nous connaissons - sociales, économiques, sanitaires, écologiques, démocratiques - , nous font inventer en permanence de nouvelles manières de produire, de consommer, de nous soigner, de participer. Évolutions parfois si rapides qu'elles laissent des gens sur le bord de la route, créant ainsi de fortes disparités, voire des exclusions.
- **Changement au niveau des paroisses.** Depuis le début septembre, les nouvelles paroisses sont désormais effectives. Au-delà des regroupements géographiques, ce sont, parfois, de nouveaux curés à accueillir mais, toujours, des relations nouvelles à tisser, des collaborations élargies à penser, des synergies à opérer, des prises en charge et des animations de communautés à inventer, des formations à assurer pour les personnes appelées à des responsabilités. Même question : ces changements vont-ils laisser des personnes sur le bord de la route ?
- **Jusque dans la liturgie** où des sensibilités nouvelles suscitent des incompréhensions, des clivages toujours douloureux qui divisent des communautés et mettent à mal le témoignage d'unité, de communion que les chrétiens devraient donner.

Les changements sont permanents en tous domaines. Il n'y a jamais eu d'âge d'or de la société pas plus que de paradis terrestre. Chaque époque, chaque génération doit ouvrir sa route en fonction des réalités du moment. L'Église, parce qu'elle-même insérée au cœur de ce monde en changement, se doit d'inventer, en permanence, de nouveaux modes de présence et d'action pour témoigner de la Bonne Nouvelle dont elle est porteuse, précisément pour ce monde.

Sur le marché du sens

Mais, tout changement, toute évolution – subits ou maîtrisés – nous font nous poser des questions : Vers où allons-nous ? Quels objectifs poursuivons-nous ? De quels repères disposons-nous qui nous font choisir telle direction ?

Au marché des propositions de sens, les choix sont multiples. Hier, les choix, les orientations proposés par l'Église étaient décisifs et dictaient les comportements, tant individuels que collectifs. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi et c'est heureux. Mais, il ne faut pas, pour autant, taire nos convictions sur l'homme, sur la vie en société que nous tenons du message de l'évangile. Le Pape François écrivait : « *Le problème n'est pas d'être peu nombreux mais d'être insignifiants, d'être un sel qui n'a plus la saveur de l'évangile ou une lumière qui n'éclaire plus.* » Pape François – Documentation Catholique N° 2535 P. 80

Pour s'acquitter de cette mission, - sans prosélytisme mais aussi, sans complexe – les chrétiens, en fidélité au message de l'évangile, se doivent d'être présents là où, dans les évolutions en cours, des enjeux importants se dessinent pour l'homme et pour une vie en société.

- Si des chrétiens n'avaient rien à dire et à proposer face aux questions climatiques, écologiques que nous connaissons, ils deviendraient insignifiants.
- Si des chrétiens n'avaient rien à dire et à proposer face aux disparités économiques, au mode de développement, ils deviendraient insignifiants.
- Si des chrétiens n'avaient rien à dire et à proposer face à l'attitude plus que frileuse dans l'accueil des réfugiés, des migrants, ils deviendraient insignifiants.
- Si des chrétiens n'avaient rien à dire et à proposer sur les difficiles questions du respect de toute vie, même diminuée, ils deviendraient insignifiants. Etc.

Au cœur de toutes les évolutions, en fidélité à l'évangile, soyons présents et acteurs pour un meilleur service de l'homme. « *On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau. On la met sur le chandelier pour qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.* » Jn 5,14

Marcel BIDAUD



Sommaire n° 153

Mot des coprésidents - Voyages	4
Le congrès des AREC	5
Notre prochaine Assemblée Générale	6
Le départ de Christophe GEFFARD	7
La rentrée dans l'EC 85	8-9
Retour sur le voyage au Portugal	10-12
Nos amis disparus	13

Page centrale : à FATIMA	14-15
Mots croisés - Humour	16-17

L'école d'hier et d'aujourd'hui

Ancien Régime : les Régents	18-19
Des "instit" témoignent	20-23
Du côté de la direction diocésaine	24-25
Aujourd'hui, au niveau national	26-27

Sur votre agenda

Mardi 8 novembre 2022	Assemblée Générale à "La Forêt" d'Aizenay
Du 26 novembre au 8 décembre 2022	Voyage en Égypte
Jeu 9 mars 2023	Journée Ressourcement
Jeu 11 mai 2023	Journée d'amitié à Mouilleron-en-Pareds
En mai 2023	Voyage en Croatie (une semaine)
Fin 2023	Voyage au Vietnam-Cambodge

- **Première page de couverture :** l'école de la Chaize-le-Vicomte fraîchement rénovée.
- **Dernière page de couverture :** le Monument aux Découvertes à Lisbonne.

Est-ce que c'était mieux... avant ?

En parcourant l'histoire de l'Enseignement Catholique de Vendée depuis un siècle, au travers de témoignages d'enseignants ou de directeurs diocésains, nous pouvons effectivement nous poser cette question existentielle : l'école, était-ce mieux avant ?

Le thème central de ce numéro 153 de La Flamme nous fait vivre ou revivre tous ces changements, toutes les évolutions de notre Enseignement Catholique.

Il y a une centaine d'années, les enseignants débutaient leur carrière très jeunes, à 16 ans quelquefois, et sans véritable formation pédagogique ; mais ils devaient s'adapter et ils s'adaptèrent avec compétence et dévouement. Leurs témoignages illustrent aussi la misère de leur condition matérielle, que ce soit en terme de salaire, de logement, d'exercice de leur fonction ; à ce titre, l'anecdote du sillon qui leur est réservé par certains cultivateurs est révélatrice de leur état de quasi dénuement ; souvent éloignés de leur famille, esseulés parfois, ils devaient s'impliquer dans la vie de la Paroisse et dans la vie – la survie – de leur école ; et, sans rechigner on les retrouvait metteur en scène du théâtre paroissial, organiste, animateurs de patronage, etc. Et ils avaient le Savoir et cela ne leur était pas contesté !

Heureusement, au milieu du XX^{ème} siècle les lois Marie-Barangé et la loi Debré, ont peu à peu amélioré la situation financière de ces pionniers. Et en Vendée, l'Épiscopat a su prendre en main l'organisation de l'Enseignement Catholique, grâce à des hommes, prêtres ou laïcs qui ont œuvré sans relâche.

Et l'Enseignement Catholique a pris un formidable essor, il s'est implanté dans tout le département, premier puis second degré, faisant preuve d'audace et de créativité : il m'est arrivé, en cours de carrière, de décrire cette organisation originale à des collègues extérieurs au diocèse ; ils en étaient tout ébahis... et un peu jaloux. Si l'Enseignement Catholique est majoritaire dans notre département, il est certain que nous le devons à tous ces hommes et toutes ces femmes qui, chacun à leur place ont contribué à bâtir l'Institution que l'on connaît aujourd'hui et dont nous pouvons tous être fiers.

L'enseignement en 2022 ne ressemble pas à celui qui existait il y a un siècle ; alors, était-ce mieux avant, je laisse chacun choisir !

Jean-Jacques DUBÉ



ÉDITO

Directeur de la publication : Jean-Maurice CALLEAU

Siège social de l'AVRELCA (Association Vendéenne des Retraités de l'Enseignement Libre Catholique) : l'Aubépine B.P. 59 Route de Mouilleron 85202 La Roche-sur-Yon (www.avrelca.fr)

LE MOT des COPRÉSIDENTS

C'est la rentrée ! Et une **rentrée pratiquement normale** ! Il ne s'agit pas ici, seulement, de la rentrée scolaire, mais de la rentrée pour tous, y compris pour nous, les retraités.

Cette nouvelle année "avrelcaise" est bien commencée !

Le congrès national des AREC et l'Assemblée Générale de la FNAREC se sont déroulés sur deux jours, **mercredi 21 et jeudi 22 septembre à Vannes**. Sur les 23 AREC de France, 15 étaient représentées. Notre Avrelca était représentée par 4 Avrelcais dont trois membres de notre CA.

Trois intervenants de grande qualité ont traité le thème proposé, « **Ré-enchanter nos AREC** »... (Voir le compte-rendu ci-contre)

Les événements importants de cette année "avrelcaise"

- Tout d'abord, un groupe de 46 adhérents ont commencé l'année en découvrant **le Portugal**, et plus précisément la partie centrale, **entre Lisbonne et Porto**... (Petit aperçu en pages 10, 11 et 12)

- Après le succès remporté l'an dernier par la première proposition de ce temps fort, le CA de l'AVRELCA a souhaité proposer, à nouveau, cette **"SEMAINE de L'AMITIÉ"**.

Lorsque vous lirez ces lignes, ces manifestations seront déjà passées, puisque la dernière proposition par le secteur Nord-Est aura eu lieu ce jeudi 13 octobre.

Notre premier CA de l'AVRELCA aura lieu ce mardi 11 octobre, jour d'envoi de ce bulletin.

- Autre événement important pour l'AVRELCA, notez le déjà sur votre agenda : notre prochaine **Assemblée Générale le mardi 8 novembre** qui se tiendra comme les années passées, hormis la période de la Covid, au restaurant "La Forêt" à Aizenay. Dans ce numéro, vous trouverez une page d'inscription à cette AG.

- Autre voyage, autre destination **en novembre-décembre : un groupe de 36 avrelcais découvrirait l'Égypte** d'Abou Simbel jusqu'à Alexandrie... Croisière sur le Nil et partie terrestre entre Le Caire et Alexandrie.

- Les deux dernières dates à noter **sur votre agenda 2023** : la **journée ressourcement le jeudi 9 mars** (thème non fixé pour l'instant) et la **journée d'amitié le jeudi 11 mai** à Mouilleron-en-Pareds.

Portez-vous bien et prenez soin de vous!

Au nom des coprésidents
Jean-Maurice CALLEAU

CONGRÈS des AREC

L'AVRELCA a participé au **congrès national des AREC** et à l'**Assemblée Générale de la FNAREC** qui se sont déroulés sur deux jours, **mercredi 21 et jeudi 22 septembre à Vannes**.

Sur les 23 AREC de France, 15 étaient représentées à Vannes.



Trois intervenants de grande qualité ont traité le thème proposé : **"Ré-enchanter nos AREC"**.

Premier de ces intervenants : M. **Stéphane GOURAUD**, directeur diocésain du Morbihan.

Quelques phrases relevées dans ce qu'il nous a dit :
« *Le Morbihan et la Vendée sont les deux départements français qui scolarisent 50 % et plus des élèves de leur département.* »
« *À Vannes, 7 élèves sur 10 sont dans des collèges privés.* »
« *1 Morbihannais sur 10 (élèves, professeurs, personnels) travaille et vit dans l'Enseignement catholique du Morbihan.* »

Second intervenant en deuxième partie de matinée : **Georges-Henri PÉRÈS**, prêtre historien. Celui-ci nous a dressé un tableau de **"Nos écoles d'hier à aujourd'hui"** :

« *Jusqu'au XIV^{ème} siècle, les écoles étaient monastiques.* »

« *Au Moyen-Âge, l'Église servait à tout, même d'école !* »

« *Au XIX^{ème} siècle, sous l'impulsion de Jean DE LA MENNAIS, fondateur de deux congrégations vouées à l'éducation chrétienne des jeunes et des enfants, un "trio" est envoyé dans les paroisses, trio composé d'une institutrice, d'une infirmière et d'une sacristine.* »

« *Au XIX^{ème} siècle, sous l'impulsion de Jean DE LA MENNAIS, fondateur de deux congrégations vouées à l'éducation chrétienne des jeunes et des enfants, un "trio" est envoyé dans les paroisses, trio composé d'une institutrice, d'une infirmière et d'une sacristine.* »

Mercredi 21, en début d'après-midi, **Assemblée Générale de la FNAREC** composée de membres des AREC de France.

Bilans, activités, projets et élections selon les règles statutaires habituelles des associations.



Jeudi 22, matinée animée par **Jean MINIAC** que certains parmi nous ont baptisé **"le Sage"** !

Thème traité par Jean MINIAC : **"Place des retraités dans la société"**.

Il est difficile de faire un choix parmi tout ce qu'il a pu nous dire ou échanger avec nous. Voici cependant :

« *Depuis 2005, les retraités baby-boomers ont modifié la donne par rapport à leurs aînés qui avaient connu la guerre.* »

« *La durée de la retraite a doublé en 50 ans.* »
« *Les retraités représentent 25 % dans la société... mais pour les loisirs, ils sont 54 %... et dans les restaurants, 43 % !* »

« *On est toujours au premier jour du reste de notre vie.* »

« *Ce n'est pas le temps qui passe plus ou moins vite, c'est nous qui passons à travers le temps !* »

« *Les quatre C :*

- **Cesser...** une vie antérieure
 - **Continuer** à être soi-même
 - **Choisir...** un engagement
 - **Commencer...** parce que c'est nouveau »
- « *On est attentif aux autres si on est attentif à soi.* »
« *Individualisme et perte de reconnaissance des institutions vont de pair !* »

« *Agir dans des domaines que nous maîtrisons... ne pas tenter quelque chose qui nous dépasse.* »

Et pour terminer, quatre mots importants pour Jean MINIAC... et pour nous :

- **Harmonie**
- **Épanouissement**
- **Discernement**
- **Altruisme.**

Jean-Maurice CALLEAU

Point sur les voyages

Voyages 2022

- **Portugal** : du 10 au 17 septembre dernier, voir pages 10 à 12
- **Égypte** : du 26 novembre au 8 décembre 2022. 36 participants

Voyages futurs

- Mai 2023 : **La CROATIE** pendant une semaine
- Fin 2023 : **VIETNAM-CAMBODGE**, destination que nous essayons de programmer à nouveau.

Ces deux destinations seront présentées plus en détail lors de l'Assemblée Générale du 8 novembre... et les inscriptions seront prises à partir de ce jour-là.

Dès que ces projets seront mieux définis, vous serez invité(es) à consulter le site de l'AVRELCA.

Pour la commission "Voyages"
Jean-Maurice CALLEAU et Patrick MOREAU
jean.maurice.calleau@gmail.com
internet avec le lien suivant : <http://www.avrelca.fr>



Assemblée Générale du mardi 8 novembre 2022

Tous les membres et sympathisants de l'AVRELCa y sont chaleureusement invités. Elle se tiendra...

au Restaurant "La Forêt"
AIZENAY

Ordre du jour

- 9 h 00 : Buffet d'accueil : café et brioche
Émargement et dépôt des *bons pour pouvoir*, remise des bulletins de vote, des bons pour repas
- 9 h 30 : Ouverture de l'AG par les coprésidents et Mot de l'aumônier
- 10 h 00 : Présentation des rapports d'activités, finances et orientation
Approbation des rapports et renouvellement du tiers sortant
- 11 h 30 : Intervention de M. Stéphane NOUVEL, Directeur Diocésain
- 12 h 15 : Apéritif et Repas (27 € - Inscription obligatoire par renvoi de la feuille jointe)

- 14 h 15 : Présentation des projets de voyages
- 15 h 00 : Clôture de l'AG

Tiers sortant :

Marc BITEAU, Jean-Marie BLUTEAU, Gabriel GILBERT, Brigitte GUITTONNEAU,
Alain MILCENT, Colette ODEON, Roger BILLAUDEAU ne se représente pas.

Les nouvelles candidatures au Conseil d'Administration sont les bienvenues.
Qu'elles se fassent connaître auprès de l'un des coprésidents !

Notes :

- * Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix en lui confiant le *Bon pour Pouvoir* rempli et signé.
- * Si vous le souhaitez, vous pouvez faire une demande de covoiturage lors de votre inscription.
- * Pour être électeur ou éligible, il faut avoir réglé sa cotisation 2021-2022.
- * Les conjoints non adhérents peuvent assister à l'Assemblée Générale, mais sans droit de vote. Ils sont cordialement invités ainsi qu'au repas (au même tarif que les adhérents, soit 27 €).

Pour le Conseil d'Administration : les coprésidents



Au Portugal,
de nombreuses
façades
sont décorées
avec des faïences.

Ici à Aveiro.

« NOS ÉCOLES SONT DEVENUES COMME DES PÉRIPHÉRIES. »

Christophe GEFFARD a été nommé directeur de l'Enseignement catholique en Vendée par Mgr CASTET. Il a exercé cette fonction de 2013 à 2022, après avoir rejoint la direction diocésaine en 2005, comme Responsable du Service Économique et Juridique.

Lors de la manifestation organisée pour son départ le 6 juillet 2022, chacun s'est réjoui de la place et du rôle assuré par l'Enseignement catholique diocésain. Alain LEBOEUF, président du conseil départemental, a insisté sur la complémentarité féconde des deux réseaux d'enseignement, public et privé.

Le directeur diocésain a loué la qualité des relations avec les institutions (Région, département, communes) et les services administratifs (académiques, rectorat ou IA) - en présence des responsables de ces instances ou de leurs représentants.

Sans refaire l'histoire où toutes ces réalités s'enracinent, avec ombres et lumières, on peut rappeler dans le cadre de ce numéro de La Flamme quelques "repères fondateurs".

La FÉCONDITÉ CONTRACTUELLE

1959... Lois Debré et autres lois et décrets successifs (chèrement négociés) changent bien des choses.

Air nouveau assurément... « *La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire.* » (VATICAN II)

Pour le Directeur Diocésain, Jean-Charles THOMAS : « *L'Enseignement Catholique doit définir sa raison d'être en fidélité à la pensée de Vatican II et préciser ses principes directeurs.* » (cf interview dans ce n°)

Cette orientation se traduira par un esprit nouveau, des structures institutionnelles et des modalités de fonctionnement adaptées au fil du temps...

Les évêques successifs (Mgr Charles PATY, Mgr François GARNIER, Mgr Michel SANTIER, Mgr Alain CASTET, Mgr François JACOLIN) n'y changeront rien de fondamental.

Nommés par eux, et en recevant leurs missions, les directeurs diocésains successifs (Abbé Victor CHOPOT, M. Jean BERTON, Abbé Claude MORISSET, M. Jacques CHAILLOT, M. Jean-Christophe MERIAU, M. Christophe GEFFARD) apportant leurs contributions novatrices.



Cérémonie pour marquer le départ de Christophe GEFFARD

Les MAÎTRES CORDIERS

En fin du XX^{ème} siècle, Mgr GARNIER écrit dans le Préliminaire du livre sur "L'Enseignement catholique de Vendée au fil de l'histoire" (Edts SILOÉ 1999) : « **Quand un cordier cordant veut la corde accorder, trois cordons il accorde, mais si l'un des cordons de ta corde décorde, le cordon décordant fait décorde la corde.** »

Et de voir là la mission des maîtres : « **Ces vrais maîtres ont su et savent que - pour faire un homme - ça vaut de la peine de lui donner de la Science, d'éveiller sa Conscience et de l'ouvrir à la Sagesse de Dieu. L'École Catholique a tout l'avenir devant elle si, par ses maîtres, elle accorde les trois cordons. Que l'histoire continue ! Elle est déjà très belle !** » ("L'Enseignement catholique de Vendée 1999" p.6 Siloé)

DÉSACCORDÉS ?

À l'occasion de son départ, Christophe GEFFARD a accordé un entretien à la revue diocésaine "Catholiques en Vendée" n°209 où il pointe un défi pastoral : « *Nos écoles sont devenues comme des périphéries. Nous sommes passés d'une posture de neutralité à une posture d'ignorance. Notre défi est de continuer à affirmer notre identité catholique. N'ayons pas peur d'annoncer le Christ !* ».

Et si la périphérie était le chemin de l'humanité à la rencontre du message chrétien ? Dans nos écoles périphériques, l'identité du Christ a des visages renouvelés.

Cours-y vite. Cours-y vite... Un vrai défi éducatif et donc un "défi pastoral" selon les termes de Christophe GEFFARD.

Roger BILLAUDEAU

La feuille d'inscription est jointe à ce bulletin.

La rentrée 2022 de l'Enseignement Catholique

Nous allons rencontrer vers la mi-octobre notre nouveau Directeur Diocésain. Le contenu de cette rencontre sera publié dans notre Flamme n° 154 de janvier. L'article ci-après est inspiré du dossier de presse diffusé par la DEC le 2 septembre 2022.



Un nouveau Directeur Diocésain

Depuis le 16 août 2022, Monsieur Stéphane NOUVEL endosse la responsabilité de Directeur Diocésain des 257 établissements du réseau de l'Enseignement catholique de Vendée. Monseigneur Jacolin lui a remis, officiellement, sa lettre de mission le 25 août.

Les orientations proposées aux chefs d'établissement (elles sont en lien avec le projet éducatif diocésain)

- Stéphane Nouvel a encouragé les chefs d'établissements à faire équipe en étant dans un travail de recherche d'unité avec des acteurs complémentaires : « ... faisons preuve de bon sens et soyons humbles en s'entraidant, tout en étant au service du bien commun... »
- Il a annoncé la relecture du projet éducatif diocésain.
- Il partira à la visite de chaque établissement scolaire pour découvrir leur réalité et leur environnement.
- Et il a invité les chefs d'établissement à mettre en œuvre leur caractère propre.

L'actualité du premier degré

Elle se décline en trois axes fondamentaux :

- Une évolution des quotités de décharge des chefs d'établissement : « À compter de la rentrée, un tiers temps est accordé aux chefs d'établissement des écoles de 6 et 7 classes (34 écoles sont concernées) et un temps complet de décharge pour les écoles de 12 classes (19 écoles sont concernées). »
- Le renforcement de l'accompagnement des enseignants avec l'augmentation des moyens en enseignants ressource : « Le pôle accompagnement des enseignants est composé de 6 personnes, deux d'entre-eux étant dédiés à l'enseignement spécialisé. »
- L'accompagnement des enseignants par l'UGSEL : « L'UGSEL interviendra pour lancer la mise en œuvre des 30 minutes d'activités physiques en apportant aux enseignants les repères pédagogiques nécessaires à ce nouveau dispositif. »

L'actualité du second degré

Deux axes sont retenus :

- La poursuite du développement de l'apprentissage : « Les jeunes qui choisissent ce moyen de for-

mation seront plus de 900, répartis dans les 10 unités de formation des apprentis de l'Enseignement catholique. »

- L'ouverture de nouvelles formations : « Vont s'ouvrir à la rentrée : un bac pro Animation-Enfance et Personnes âgées au Lycée Notre Dame du Port des Sables et un CAP Agent de propreté et d'hygiène au Lycée Notre Dame de Challans. »

Les autres actualités

- Le Créativ'lab : « C'est le carrefour des initiatives éducatives et pédagogiques ; c'est un lieu dédié à la réflexion et à la créativité pédagogique et éducative. »
- La communication institutionnelle au service de la visibilité des établissements : « De nouveaux outils se déploient à l'occasion de cette rentrée ; le site internet www.ddec85.org va être revu pour présenter une nouvelle ergonomie plus adaptée aux besoins des familles, des enseignants et chefs d'établissement ; nous allons réaliser une nouvelle vidéo de présentation de l'Enseignement catholique de Vendée et nous envisageons une présence plus forte sur les réseaux sociaux. »
- Des investissements immobiliers à hauteur de 30 millions d'euros : « Environ 80 écoles sont concernées par un projet immobilier soit pour une extension, une rénovation ou mise aux normes ; et dans le second degré, des projets conséquents sont en cours de réalisation au Lycée Jean XXIII des Herbiers et au Lycée Notre Dame du Roc de la Roche-sur-Yon. »
« Par ailleurs, le Décret tertiaire oblige tous les établissements de plus de 1 000 m² à s'engager dans une démarche contraignante d'économies d'énergie ; sont concernés tous les collèges et lycées ainsi qu'une cinquantaine d'écoles. »

Les nouveaux chefs d'établissement

Ils sont au nombre de 17 dans les écoles :

- Isabelle PACAUD (Aizenay)
- Marie-Laure DUBREUIL (Boulogne)
- Nathalie ROBIN (Fontenay-le-Comte)
- Thierry BRETHOMÉ (La Garnache)
- Séverine FORTIN (Les Landes-Genusson)
- Catherine LANDRY (Maillezais)
- Julien BARRETO-DIAZ (Mouilleron-en-Pareds)
- Justine BABIN (L'Oie)
- Nathalie ANDRÉ (La Rabatelière)
- Valérie PIZON (Réaumur)
- Benjamin GERBAUD (N. D. - La Roche-sur-Yon)
- Monique LE LAUBIER (St Louis Ste Famille - La Roche-sur-Yon)
- Anne-Laure LEUDIÈRE (Ste Flaive-des-Loups)
- Nicolas DARD (St Martin-des-Tilleuls)
- Audrey BÉNÉTEAU (St Martin-Lars)
- Jérémie GUILLOTEAU (St Maurice-le-Girard)
- Karine ROUSSEAU (St Prouant)

Et au nombre de 10 dans le second degré :

- Romain LIOUD (Collège Les Brouzils)
- Éric MORISSET (Collège Challans)
- Stéphane LUCAS (Lycée Challans)
- Laurent CAILLAUD (Collège Les Essarts)
- Philippe PRAUD (Collège et Lycée Luçon)
- Loïc BAUDET (Collège et Lycée Montaigu)
- Bruno RISPAIL (Collège Le Poiré-sur-Vie)
- Céline CAUDRON (Collège Rocheservière)
- Olivier DENIS (Collège Richelieu La Roche-sur-Yon)
- Thierry SORIN (Collège Amiral Les Sables-d'Olonne)

Les chiffres de l'Enseignement catholique de Vendée :

62 500 élèves dans 257 établissements		
214 écoles 31 225 élèves	31 collèges 18 705 élèves	12 lycées (dont un lycée agricole) 13 119 élèves
4 100 enseignants et 2 000 personnels OGE		
240 OGE et 210 APEL		
5 000 bénévoles		
50 000 repas sont servis au quotidien.		
Les établissements réalisent 30 millions d'euros d'investissements immobiliers annuels.		





Voyage au Portugal du 10 au 17 septembre 2022

Université de Coimbra

Le Portugal... de Lisbonne... à Porto !

- Le voyage en avion de Nantes-Atlantique
- Et l'arrivée sur la Péninsule Ibérique
- Parcourir les rues de Lisbonne tous ensemble
- O ! Alfama paré de carreaux de faïence
- Respirer le grand large à la Tour de Belém
- Très apprécier les Pasteis que l'on aime
- Un circuit en tramway très accidenté
- Grimper vers Figueira pour une nouvelle nuitée
- Aveiro sur les canaux en moliceiro
- Luso et sa célèbre fontaine Saint João
- Découvrir Nazaré et ses sardines grillées
- Et Alcobaça, ses amoureux non mariés
- Libre matinée à Figueira au marché
- Insister à Coimbra sur l'université
- Sa ville très haute appelée baixa
- Bibliothèque la bien nommée Joanina
- On poursuit ce beau voyage vers Batalha
- Non sans oublier les bergers de Fatima
- Ne pas rater Tomar sur le fleuve Nabao
- Et observer de loin son fameux château
- Aller plus au nord jusqu'à la ville de Porto
- Parcourir ses rues souvent de bas en haut
- Ondoyer en bateau sous les ponts du Douro
- Rentrer à l'hôtel pour un pot au Porto
- Trembler le fado pour Carmen et Claudio
- O ! Portugal visité sans une goutte d'eau.

Mimil



Nous étions 46 à parcourir ce pays attachant pendant une semaine.

Quelques points marquants

Dès notre arrivée à Lisbonne, nous sommes pris en charge par Carmen notre guide et Claudio notre chauffeur. Et nous voilà partis - en car pour un tour panoramique de la ville - à pied pour une intrusion dans les quartiers typiques... - et même en tramway, le

deuxième jour, pour une virée acrobatique dans la cité aux sept collines. Et tout ça avec des audioguides pour suivre les explications de Carmen. Si bien qu'en deux jours, nous avons déjà beaucoup appris sur la capitale et l'histoire de ce charmant pays.

Lisbonne



Cloître du Monastère des Hiéronymites

À Figueira da Foz, nous sommes hébergés pour plusieurs jours dans un grand hôtel en bord de mer. De là, nous allons pouvoir rayonner dans la partie centrale du pays.

Aveiro, la "Venise Portugaise" à cause de ses canaux. Les barques à fond plat qui servaient aux transports (sel, algues...) nous font glisser aujourd'hui le long des maisons de pêche... témoins d'une intense activité.



Buçaco. Là, nous pénétrons dans une forêt domaniale par une route sinueuse qui monte jusqu'au monastère Sainte Croix (bravo chauffeur !). Sur ce site isolé, un bel édifice bordé d'un jardin "à la Française". La descente sera périlleuse, cette fois à pied, par un sentier à travers les grosses fougères, les cèdres, les eucalyptus et quelques séquoïas conséquents. Dépaysement total !



Alcobaça. Imposante, l'abbaye Sainte Marie avec son église au style dépouillé (cistercienne) ! Celle-ci est très longue. Dans son transept, les tombeaux de deux "amoureux" séparés par l'autel central, dans l'attente d'être relevés et réunis pour l'éternité (Pierre et Inès, toute une histoire !).



Coimbra. L'université est sur la partie haute de la ville. Nous sommes autorisés à visiter la faculté de droit. Nous croisons des étudiantes drapées dans leur costume noir, nous surplombons l'impressionnante salle des examens et nous traversons des bibliothèques renfermant des livres par dizaines de milliers. Intimidant !



Nous quittons Figueira pour remonter jusqu'à Porto, terme de notre voyage.

Porto. Ville portuaire située à l'embouchure du Douro. - Au nord, une ville très "animée" que nous avons arpentée dans le sens de la descente vers le Douro. - Le Douro, un fleuve avec des bateaux pour une croisière plus "tranquille". - Au sud, les caves ; une seule nous suffit pour visiter, déguster et rapporter quelques bouteilles de ce délicieux vin de Porto.

Gabriel GILBERT
Photos : Jean-Marie BLUTEAU



Impressions de voyage

Obidos

ou comment trier le vrai du faux !

Entourée par une ceinture impressionnante de remparts, la cité des reines est "ornée" de décors et de cabanes destinés à un spectacle médiéval.

Parmi les boutiques proposant la cerise dans son écrin de chocolat, on trouve au hasard de la déambulation une fausse bibliothèque où l'on vend des sardines faussement millésimées !

Au sommet d'une volée de marches trône une ancienne église ; c'est maintenant une vraie librairie où on trouve des éditions bilingues pour les amateurs de poésie portugaise.

Dominique M.

J'ai aimé...

- les commentaires précis et ponctués d'anecdotes de notre guide Carmen,
- la ponctualité du chauffeur Claudio et la sûreté de sa conduite,
- la diversité des sites visités.
- ...

Brigitte G.

La soirée Fado

À l'hôtel de Figueira da Foz. Le Fado est un chant typique du Portugal. On nous a montré celui de Coimbra qui est interprété spécialement par des hommes.

Nous avons été enthousiasmés par le chanteur à la voix profonde et vibrante, drapé dans la cape noire typique des étudiants de l'université de Coimbra et par la virtuosité des deux guitaristes, en particulier celui à la guitare portugaise (à 12 cordes).

Ce chant émouvant qui incarne l'âme du Portugal, si bien illustré autrefois par la grande Amalia RODRIGUES, nous fait vibrer et nous laisse un souvenir inoubliable.

Francis et Josiane B.

La soirée folklorique

À l'hôtel de Figueira da Foz. Nous garderons l'authenticité, les larges sourires et la bonne humeur de ce groupe portugais.

Dans les rues de Obidos

Des chansons françaises bien connues comme "Le Métèque" de Georges Moustaki, par un guitariste et chanteur que nous avons accompagné avec plaisir.

...

Et pour terminer...

Un climat d'amitié, de fraternité et de solidarité au sein du groupe !

Un p'tit verre de Porto
de vinho tinto o branco
Tchin Tchin !

Marie-Claire et Henri S.

NOS AMIS ET COLLÈGUES DISPARUS

Sr Ginette SEGUIN (Geneviève du Saint Sacrement) est décédée le 31 mai 2022 dans sa 87^{ème} année. Sépulture le 2 juin en la chapelle des Brouzils.

Elle a enseigné à Saint Maurice-le-Girard de 1952 à 1956, à l'Épine en 1958, à Évrune de 1958 à 1961, aux Sables-d'Olonne (collège) de 1961 à 1973, à Moutiers-les-Mauxfaits (directrice du collège) de 1973 à 1977.

M. Jacques MANDIN est décédé le 6 juin 2022 à l'âge de 76 ans. Sépulture le 10 juin en la basilique de Saint Laurent-sur-Sèvre.

Il a été laborantin au Lycée Saint-Gabriel de Saint Laurent-sur-Sèvre et responsable de l'Atelier Technique Ciné Saint Gab.

M. Bernard ROUET est décédé le 9 juillet 2022 à l'âge de 81 ans. Sépulture le 12 juillet en l'église de Rochetrejoux.

Il a enseigné à la Verrie en 1959/60, à la Ferrière en 1960, à Saint Mars-la-Réorthe de 1962 à 1967, au Boupère de 1967 à 1997.

M. Nicolas RIGAUDEAU est décédé le 30 juin 2022. Sépulture le 2 juillet en l'église de Chauché. Décédé d'une crise cardiaque. Il a organisé, avec son agence D'Click Tours, 14 voyages pour l'AVRELCA.



M. Dominique RELET est décédé le 16 juillet 2022 à l'âge de 78 ans. Sépulture le 21 juillet en l'église Sainte Bernadette de la Roche-sur-Yon.

Il a enseigné au Lycée Technique Saint-Louis la Roche-sur-Yon de 1966 à 2000.

Sr Marie ORDRENEAU (Andrée de l'Immaculée) est décédée le 20 juillet 2022 à l'âge de 88 ans. Sépulture le 23 juillet en la chapelle des Brouzils.

Elle a enseigné à Bois-de-Céné de 1954 à 1960, à Saint Maurice-le-Girard de 1960 à 1968, au Poiré-sur-Velluire de 1969 à 1992.

M. Jean-Marie LIGONNIÈRE est décédé à l'âge de 74 ans. Sépulture le 26 juillet 2022 en l'église de Saint Michel-le-Cloucq.

Il était adhérent de l'AVRELCA et a participé à plusieurs voyages.

M. Michel AGENEAU est décédé le 16 septembre 2022 à l'âge de 89 ans. Sépulture le 19 septembre en l'église de Saint Prouant.

Il a enseigné à Saint Prouant de 1951 à 1953, à Pouzauges en 1953/54, à la Chaume en 1957, à Maillezais de 1957 à 1959, à Saint Prouant de 1959 à 1989.



Devant l'église d'Alcobaça



Faïence sur la façade d'une habitation à Aveiro. On en voit de très nombreuses au Portugal.

FATIMA



Notre Dame des apparitions



Les bergers



Dieu de bonté et source de sainteté, toi qui as fait des Saints **François** et **Jacinto** Marto deux flammes pour illuminer l'humanité, exalte les humbles qui, dans Ta lumière, voient la lumière, ainsi tous pourront contempler les chemins qui conduisent à Ton cœur.

Demande de béatification

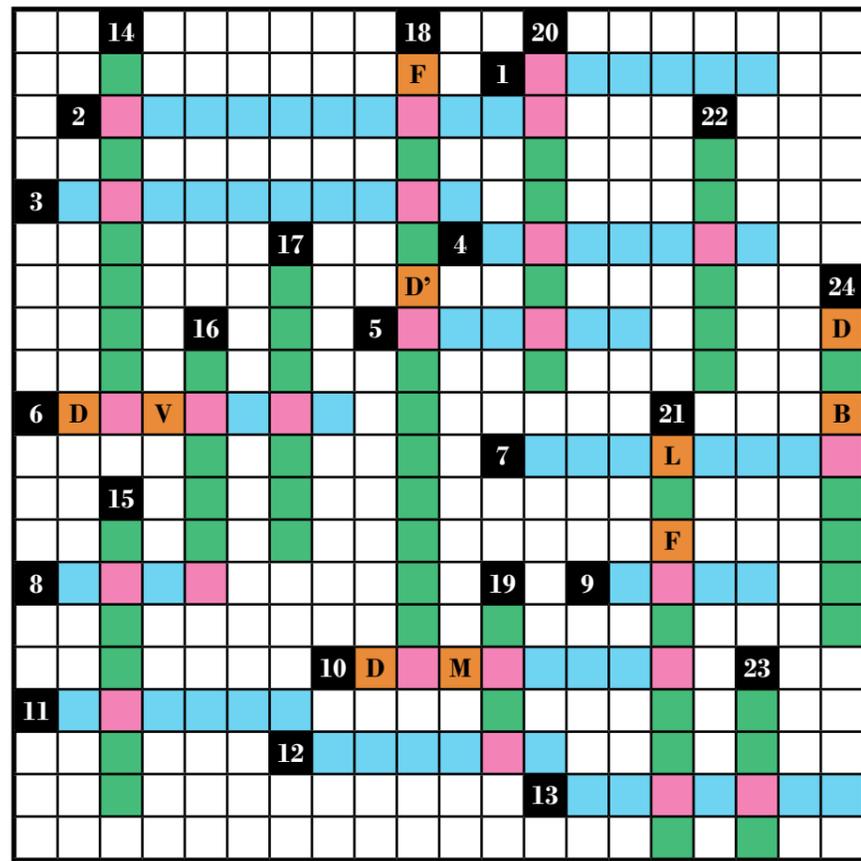
Seigneur, par le Saint Cœur de Jésus et le Cœur Immaculé de Marie, daigne glorifier Sœur **Lucie** devant la Sainte Église en nous accordant par son intercession la grâce que nous implorons.

La LITTÉRATURE en croisant les auteurs par... Mimi!

Thème : à chaque poème son auteur

- 1 > Demain
- 2 > Le pont Mirabeau
- 3 > L'albatros
- 4 > Le cancre
- 5 > Liberté
- 6 > Le cor
- 7 > Chanson d'automne
- 8 > Le déserteur
- 9 > Le bonheur
- 10 > Adieu
- 11 > Aurore
- 12 > Il n'y a pas d'amour heureux
- 13 > Mignonne allons voir si la rose
- 14v Le lac
- 15v Le dormeur du val
- 16v La ballade des pendus
- 17v La jeune captive
- 18v Il pleut, il pleut bergère
- 19v Demain dès l'aube
- 20v Fantaisie
- 21v Le corbeau et le renard
- 22v L'enfant
- 23v Allégeance
- 24v Heureux, qui comme Ulysse

Sont surlignés : - en bleu les mots horizontaux - en vert les mots verticaux
- en rose les lettres qui se lisent dans les deux sens - en marron les lettres déjà inscrites.



1-DESONS 2-APPOINNAIRE 3-BAUDELAIRE 4-PREVERT 5-EDUARD 14-LAMARTINE 15-RIMBAUD 16-VILLON 17-CHEVIER 18-FABRE D'ÉLANCINE 19-FRUGO 20-DE NEVAL 21-LA FONTAINE 22-CARREME 23-CHAR 24-DU BELLAY 6-DE VIGNY 7-VERLAINE 8-VIAN 9-FORT 10-DE MUSSET 11-VALÉRY 12-ARAGON 13-RONSARD

Un père de famille reçoit une note de téléphone particulièrement salée. Il convoque toute la maisonnée, ainsi que la femme de ménage, pour comprendre le montant de la facture.
- Personnellement, je n'utilise quasiment jamais le téléphone de la maison. Je passe mes appels du bureau, indique-t-il.
- C'est exactement la même chose pour moi, ajoute la mère de famille.
- Moi, pareil, intervient le fils aîné. J'utilise le portable de la société.
- Nous utilisons donc tous le téléphone du boulot, conclut la femme de ménage.

Un médecin s'amuse à tester les connaissances des enfants qui viennent le voir en consultation. Un jour, il pointe du doigt l'oreille d'un petit garçon et lui demande :
- C'est ton nez, ça ?
L'enfant se tourne alors vers sa mère :
- Tu ne crois pas que nous ferions mieux de chercher un autre médecin ?

Un homme demande à sa fille de l'aider à vérifier les feux de son véhicule. Il se met au volant et demande :
- Les feux de positionnement ?
- Ils fonctionnent, déclare-t-elle.
- Les feux de croisement ?
- Ils marchent aussi.
- Et les clignotants ?
- Ils marchent... Ils ne marchent plus... Ils marchent... Ils ne marchent plus...

Deux amies discutent. L'une d'elles raconte à l'autre :
- Hier, mon mari a cru voir un cafard dans la cuisine. Il a mis de l'insecticide et nettoyé la pièce minutieusement.
Et de poursuivre :
- Aujourd'hui, je vais déposer le cafard dans la salle de bains !

En sortant chez lui, un pasteur de l'Église anglicane tombe nez à museau avec le cadavre d'un âne. Devant sa porte ! Il téléphone au maire pour lui demander de faire enlever le corps du pauvre animal. Ce à quoi le maire lui répond :
- Mais, Monsieur le Pasteur, votre métier est aussi d'enterrer les morts.
- Vous avez raison, répliqua le pasteur, mais la loi m'oblige à consulter en premier lieu la famille du défunt.
Authentique

Alors qu'il donne une conférence, l'auteur Mark Twain est pris à partie par un mormon sur la polygamie :
- Pouvez-vous me citer un seul passage de la Bible interdisant la polygamie ?
Mark Twain lui réplique :
- Nul ne peut servir deux maîtres à la fois.
Authentique

Le père Dekampagn prend le train. Alors qu'il s'assoit, un voyageur grande gueule l'interpelle :
- Savez-vous la dernière, Monsieur le Curé ?
- Non, je suis parti ce matin très tôt, et je n'ai pas encore lu le journal, répond le prêtre.
- Alors il faut que je vous dise : le diable est mort cette nuit !
- Vraiment ? réplique le brave curé en cherchant dans son porte-monnaie. Tenez, mon ami, voici deux francs, j'ai toujours eu pitié des orphelins.
Authentique

Annonces paroissiales
À tous ceux qui ont des enfants et qui ne le savent pas encore, il y a dans la paroisse un espace réservé aux enfants.
Les réunions du groupe développement de la confiance en soi ont lieu tous les vendredis à 20 heures. Prière de rentrer par la porte de derrière.
Le mois de novembre se terminera par une messe chantée par tous les défunts de la paroisse.
Authentiques

Un psychanalyste accueille un homme qui se plaint de ne plus pouvoir dormir la nuit.
- Qu'est-ce qui vous gêne exactement ? lui demande le professionnel.
- Eh bien, dès que je suis couché je sens qu'il y a un homme sous mon lit.
- Mais vous l'avez vu, cet homme ?
- Non, justement : avant de me coucher, je vérifie toujours et il n'y a personne. Mais dès que je m'allonge, je sens qu'il arrive.
- Ne vous inquiétez pas : une hallucination légère se traite en quelques séances d'analyse.
Les semaines suivantes, le psy ne voit pas arriver le malade à ses rendez-vous. Jusqu'à ce qu'un jour il le croise dans la rue. Alors il lui demande :
- Vous n'êtes pas revenu me voir, est-ce que ça va mieux ?
- Oh oui, je dors comme un bébé.
- L'homme sous votre lit a disparu ?
- Complètement, oui.
- Comment avez-vous fait pour le faire disparaître ?
- Oh c'est simple : quand j'ai appris le prix de vos services, je suis allé demander conseil à un curé.
- Et alors ?
- Alors il m'a dit de couper les pieds du lit.
"Soyez toujours joyeux et riez sans cesse"
Joseph CHALLIER (Edts Emmanuel)

Les cascades de... Mimi!

Cascade "baie rouge" (RL)

	R								
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
	L								

R - RA - AIR - SARI - RALS - RELAIS - SALER - RALE - ALE - LA - L

Cascade "biscuit nantais" (LU)

	L								
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
	U								

L - LE - LÉU - BLEU - BOULE - DOUBLE - BOUNDE - BOUE - BUE - LU - U

Quel étonnement pour un ancien élève des années 1955 de l'école Saint Pierre des Clouzeaux d'apprendre, en lisant un article dans la revue du Cercle Généalogique Vendéen, que la création de son école remontait à 1678 et de se rappeler que des anciens de la commune appelaient alors son père, directeur de l'école : « le Régent » !

Dominique TENAILLEAU

L'Instruction Primaire et les Régents sous l'Ancien Régime

D'après le travail de recherche d'archives de M^{me} Mireille Geffard, généalogiste amateur et membre du Conseil des Sages de Aubigny-Les-Clouzeaux

Une volonté royale

À partir de la fin du XVII^{ème} siècle et jusqu'à la révolution, de nombreuses écoles sont créées dans notre région du Bas-Poitou. Louis XIV va prendre en effet un certain nombre de dispositions à partir de 1666, Déclaration du Roy du 2 avril 1666, puis en 1683 et en 1686 et enfin par l'Ordonnance du 13 décembre 1698, pour encourager leur développement et y contribuer par son aide financière. Ces mesures, prises sous les recommandations pressantes des évêques, ont pour but bien précis de lutter contre le protestantisme et de lutter contre "l'hérésie". L'enseignement primaire doit fournir aux enfants une éducation religieuse et catholique.

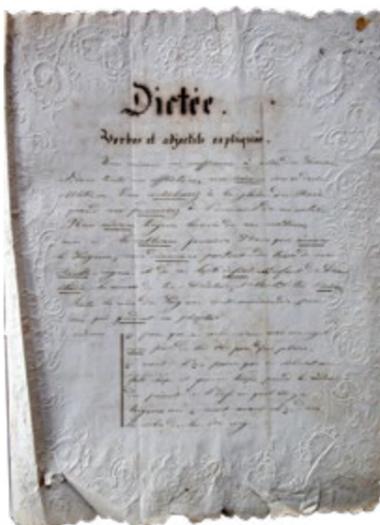
Les villes et les bourgs importants vont créer en premier leurs écoles, puis ce sont les paroisses les plus riches (comme les Clouzeaux) qui peuvent recruter un "régent". Il va y avoir une grande disparité entre les zones de plaine et le bocage qui présente un habitat dispersé avec des moyens de communications difficiles et une relative pauvreté. Ainsi, à la veille de la révolution, il semble y avoir peu de petites écoles autour de la Roche-sur-Yon, des Essarts ou de la Mothe-Achard. Aubigny, les Clouzeaux, Sainte Flaive-des-Loups et quelques autres paroisses apparaissent comme des exceptions.

Ainsi, ce sont les autorités religieuses, souvent à l'origine des ouvertures d'écoles dans les paroisses, qui vont donner les moyens financiers pour recruter un régent. Au milieu du XVII^{ème} siècle, le prieuré des Clouzeaux est riche et tous ses revenus sont directement rattachés au dio-

cèse de Luçon, ainsi que les revenus du prieuré d'Aubigny. Cette particularité va permettre à Henri Barillon, évêque de Luçon en 1678, de créer une petite école aux Clouzeaux et, selon les études de l'Abbé Armand Barraud, ce sont les sœurs de l'Union Chrétienne, ayant pour supérieure Marie Marchand de la Mulonnière, qui y assurent l'instruction des enfants.

À partir des registres paroissiaux de cette même époque, l'Abbé Barraud a également retrouvé la présence d'un régent à Aubigny en août 1667, il s'agit de Vincent Lepvraud, Sieur des Moulins, régent et notaire jusqu'en 1674. Les vieux registres antérieurs à 1673 ont malheureusement disparu depuis, mais nous retrouvons toutefois en juin 1688 à l'occasion d'un baptême la présence de Julien Ricouveau, régent, et il est à nouveau mentionné le 16 septembre 1688, pour la sépulture de son épouse.

Ainsi les registres paroissiaux permettent de retrouver l'existence de régents dans quelques paroisses, à condition bien sûr que le curé qui rédige l'acte mentionne expressément la fonction des personnes présentes, ce qui n'est pas souvent le cas. Pour Aubigny il n'y aura plus trace de régent dans les registres paroissiaux de tout le XVIII^{ème} siècle. Ce n'est qu'à la révolution, où nous savons par les rapports de la commission militaire des Sables-d'Olonne de décembre 1793, qu'un certain François-Aimé Roy, régent et greffier à Aubigny « faisant l'état d'enseigner les enfants » est condamné à mort pour avoir fait partie des brigands. Il est guillotiné sur la plage des Sables début janvier 1794.



Un financement perpétuel

Pour Les Clouzeaux, les informations sont plus nombreuses grâce aux actes notariés mieux conservés. Le tout premier retrouvé date du 05 mai 1715 : c'est la donation de l'évêque Messire Lescure, rédigée par Simon Bourdeau notaire à Luçon, qui écrit : « La rente annuelle des dites deux cents livres par moitié à la paroisse des Magnils-Regniers et à celle des Clouzeaux dont il (Messire Lescure) est seigneur spirituel et temporel en celui son diocèse à raison de cent livres de rentes chaque année par chacune des dites deux paroisses aux fins d'établir et entretenir un régent et maître d'école dans la dite paroisse des Magnils et un autre dans celle du dit lieu des Clouzeaux pour instruire enseigner et apprendre aux jeunes garçons des dites deux paroisses, chacun en la sienne, à lire, écrire, la grammaire, le latin, les humanités, les lettres, l'arithmétique, et généralement ce qui leur conviendra mais surtout la prière, le catéchisme, la doctrine chrétienne et à bien vivre, connaître, aimer et servir Dieu à proportion et suivant les dispositions de leurs écoliers... »

L'instruction primaire aux Clouzeaux, déjà installée dès 1678, est désormais pérennisée grâce à cette donation "perpétuelle" de l'évêque de Luçon. Dans les registres paroissiaux nous retrouvons trace d'un régent aux Clouzeaux en 1783, il s'agit de Georges Fèbvre, marié à Catherine Geay. Mais de nombreuses années plus tard, l'acte notarié de François Ruchaud du 1^{er} octobre 1758 va nous révéler que les bonnes intentions sont tombées dans l'oubli : « Feu Messire Lescure de son vivant évêque et baron de Luçon avait placé la somme de deux mille livres pour en tirer un intérêt à perpétuité au denier vingt pour être payé à un régent qui se placera dans le dit bourg des Clouzeaux pour enseigner la jeunesse. Mais depuis deux ans l'argent est resté entre les mains du clergé et la jeunesse est dans l'inaction. » si bien que les habitants des Clouzeaux se sont réunis en assemblée le 1^{er} octobre 1758 sous l'impulsion de Monsieur Gaborit, grand vicaire, qui les invite à aller prendre cette somme et la placer afin qu'il y ait un régent dans la paroisse à perpétuité, et ainsi ils nomment plusieurs d'entre eux pour les représenter à Luçon et recevoir la dite somme.

L'année suivante, il faut à nouveau la réunion d'une assemblée d'habitants le 6 mai 1759 pour « désigner Jean-René Augereau Dessalines, le fabriqueur en charge de cette paroisse, pour percevoir la somme de deux cents livres de rente foncière au profit de la régence du dit lieu des Clouzeaux ».

Il apparaît que sous l'impulsion du clergé en 1758, la présence d'un régent est à nouveau mise à l'ordre du jour des assemblées. Il convient de préciser que le maître d'école représente souvent un auxiliaire précieux de l'église. Le maître d'école est choisi par les habitants sur sa bonne réputation, et probablement sur les conseils avertis du curé. Les régents sont issus de milieux sociaux différents et peuvent venir de paroisses plus lointaines. Le régent est aussi chantre, vicaire, horloger... Il occupe une place privilégiée dans la communauté grâce à son instruction et aux différents services qu'il rend. Dans la majorité des cas, l'instruction des jeunes filles est confiée au même régent qui peut, soit les instruire séparément des garçons (pour respecter les mandements de l'évêque), soit les instruire en même temps avec l'accord des habitants.

Une autre préoccupation de cette époque est l'absentéisme scolaire comme en témoignent des échanges entre des régents et l'inspecteur d'académie : « Le 14 novembre 1883, le curé et le régent convoquent les pères des petits garçons et des petites filles qui ne sont pas venus à l'école. » Quinze parents sont interrogés et évoquent le mauvais temps, les mauvais chemins en promettant que les enfants iront à l'école « par beau temps », d'autres sont malades ou les parents sont « dans la gêne », l'enfant est « gagé » et travaille. Dans un autre document de 1887, l'inspecteur d'académie interroge l'instituteur sur le nombre d'élèves présents : pour les garçons sur 66 inscrits seuls 31 sont présents et pour les filles sur 75 inscrites 40 sont présentes. Les enfants doivent travailler aux champs dans cette période de début juillet... Et en 1908, un autre constat relate les absences des élèves aux dates des foires de la Roche-sur-Yon et un instituteur demande à pouvoir décaler le jour d'école au jeudi suivant la date de la foire.

Autres temps, autres mœurs...
mais tout change ou rien ne change...

Dans nos écoles des années 1919 à 1979

Grand-père prend la direction de l'école privée des garçons à Bazoges-en-Pareds en 1919, et ce jusqu'en 1951. Avec femme et enfants ils sont logés dans les locaux de fonction, ceci étant obligatoire. Ils ont deux enfants : André né en 1912 et Joseph, mon père, né en 1914.

En 1934, mon père est nommé adjoint à cette même école, il a 20 ans.

Quand grand-père prend sa retraite, Joseph refuse d'habiter les locaux de l'école, ceux-ci étant trop petits pour loger sa grande famille (6 enfants à ce moment-là). Il reste alors adjoint jusqu'à sa retraite en 1979. Grand-père enseignait aux garçons de 11 à 14 ans et mon père aux enfants de 6 à 10 ans.



Les règles étaient strictes : le matin, les enfants du bourg venaient plus tôt en classe pour surveiller le poêle à charbon allumé plus tôt par grand-père.

Le jeudi, il n'y avait pas classe. Alors, ce jour-là c'est ma grand-mère qui recevait bénévolement pour la journée, les enfants ayant des difficultés en classe. Elle avait 5 à 6 enfants auxquels elle faisait faire un peu d'orthographe et vocabulaire, et surtout de la lecture. Le midi, elle servait une soupe à tous, elle était enchantée.

Certains élèves faisaient parfois plus de 5 kilomètres à pied, matin et soir, pour venir en classe, par tous les temps. La cantine n'existait pas, chacun emportait son repas du midi et le goûter.

La baguette était parfois de rigueur pour réveiller certains distraits en classe (juste un réveil brutal) **mais les enfants ne s'en plaignaient pas**, ayant peur d'en recevoir encore une ; les rapports entre parents et enfants n'étaient pas toujours tendres, en comparaison avec la période actuelle. **L'instituteur était très respecté**, on le nommait le "Régent"

et donc arrivait au troisième rang après le Curé et le Maire.

Malgré ce respect, l'instituteur n'était pas rémunéré comme aujourd'hui. Le 1^{er} jour du mois, il devait aller frapper à la porte du bureau de M. le Curé pour demander une reconnaissance de son travail. Malheureusement, il est arrivé de nombreuses fois où la quête du dimanche ou les recettes des fêtes paroissiales n'avaient pas rapporté assez d'argent aux dires de M. le Curé qui n'avait rien à donner à l'instituteur. Mon père rentrait souvent à la maison la larme à l'œil. Ce métier était une vraie vocation, considéré comme un service ne nourrissant pas une famille de 8 personnes.

La Loi Debré, votée le 31 décembre 1959 entre l'État et les Écoles Privées, a remédié à cela mais il a fallu attendre jusqu'à 1962 pour récolter les premiers francs de l'époque.

Vers les années 1958-59, le Curé a proposé à mon père de lui payer son permis de conduire afin qu'il fasse **midi et soir le ramassage scolaire dans les villages les plus éloignés de l'école.** Malgré cela, le salaire n'était toujours pas versé régulièrement (environ 100 francs de l'époque).

C'est pourquoi chaque matin, dès le printemps, **mon père cultivait un grand jardin.** Il y travaillait dès le lever du soleil... avant de partir pour l'école à 9 heures... et y revenir le soir avant de corriger les cahiers des élèves et préparer ceux-ci pour la journée du lendemain. À part ça, **il élevait un cochon et des lapins** pour nourrir toute sa famille.

Venaient aussi **les cours de Catéchisme**, dispensés par M. le Curé et obligatoires en dehors des heures d'école. Tous les mois nous avions une "composition", et les bonnes notes étaient de rigueur, surtout chez les enfants de l'instituteur qui devaient à tout moment montrer "l'exemple". Aujourd'hui beaucoup de choses ont changé, en bien et en moins bien.

C'est avec plaisir que j'ai écrit ces quelques lignes pour nos petites-filles qui me l'ont demandé suite à une discussion avec leur instituteur. Elles ont été touchées par la rigueur de l'époque, mais en fin de compte, elles trouvent leur Papy et Mamie très cool !

Thérèse CABANETOS
Propos recueillis par Jean-Maurice CALLEAU

Témoignage des premières années d'instituteur de Louis

Mon père était instituteur et directeur d'école. Il était payé par le curé de la paroisse. Je suis devenu aussi instituteur après mes études à Notre-Dame de la Tourtelière et après avoir passé le Brevet Élémentaire. Concernant la formation, je me rappelle les difficultés pour obtenir le Brevet Élémentaire, diplôme nécessaire pour pouvoir enseigner. Les examinateurs ayant repéré l'origine de l'enseignement privé de certains candidats, les résultats devinrent moins bons... La parade fut trouvée : les lycées qui avaient des élèves se préparant à l'enseignement et devant se présenter au BE, les inscrivaient dans un lycée d'un département voisin ; ainsi ma femme a passé son BE à Angoulême !



Je fus d'abord nommé comme adjoint dans différentes écoles primaires de Vendée pour des remplacements de maladie ou de maternité. À Venansault, je logeais dans "la chambre de l'adjoint" pièce à disposition dans la maison de l'école, ou à la cure selon les endroits. Je mangeais le midi à la cantine en surveillant les élèves. Bien sûr je payais mon logement et mes repas chez le directeur ou chez les sœurs. Pour les pensions, il existait à la DEC un barème auquel chacun se référait. Pour un jeune adjoint, vivre dans la maison du Directeur et de son épouse, également institutrice, me permettait d'avoir des conseils et une aide pour mes préparations de classe. À 17 ans j'étais accueilli comme le fils de la maison, je jouais avec leur enfant comme un grand frère.

À Chavagnes, **tous les matins j'accompagnais le curé à la première messe.** Il me demanda bientôt d'assurer le chant, mais comme je ne chantais pas très juste j'ai fini par demander à un nouvel adjoint, meilleur chanteur, de me remplacer une semaine sur deux. À cette époque, les années 1952 à 1962, les maîtres

des écoles libres étaient encore payés par les paroisses. Chaque mois nous recevions une enveloppe contenant le salaire en espèces. Une anecdote : un mois, le Curé n'avait plus d'argent en caisse pour nous payer... Une brave paysanne, entendant la conversation, se proposa pour prêter l'argent nécessaire pour les deux mois non payés.

En septembre 1959, Monseigneur Douillard, Directeur diocésain de l'Enseignement Libre me demanda de remplacer un directeur d'école malade. Lorsqu'il reprit la classe en milieu d'année, je fus alors **nommé comme directeur d'école** à la Copechagnière dans une école de garçons qui venait d'être construite. Le bourg comptait déjà une école mixte des Sœurs

qui devint l'école des filles. Je logeais à la cure, où résidait le curé de la paroisse mais aussi ses vieux parents et la bonne. Marié en 1961, nous avons pu bénéficier d'une maison nouvellement construite auprès de l'école.

Nous étions très présents dans la commune et les sollicitations étaient nombreuses. L'instituteur était perçu comme celui qui maîtrisait le savoir, déchiffrait les courriers administratifs un peu complexes... si bien qu'il devint parfois secrétaire de mairie ou correspondant d'un cabinet d'assurances ou secrétaire de la Caisse Rurale, agence locale du Crédit Mutuel. **Ces activités rémunérées permettaient d'améliorer ses revenus**, et les locaux utilisés à l'école pour certaines activités bancaires entraînaient un petit loyer qui alimentait la caisse de l'école paroissiale. Comme l'instituteur savait encadrer les jeunes, on pensait aussi à lui pour les clubs de sport. Ainsi bon nombre de clubs de foot ou basket seront créés et animés par les enseignants locaux.



Le financement des écoles était assuré pour partie par la contribution des familles, les parents payaient pour la scolarisation de leurs enfants. S'y ajoutaient certaines quêtes à la messe du dimanche, des dons des paroissiens, et les bénéfices des kermesses. Puis il y a eu la loi Marie-Barangé, en septembre 1951, qui permit aux parents de recevoir une allocation de 1 000 F par an (équivalent de 60 €) pour scolariser leur enfant. Puis la loi Debré du 31/12/59 et la mise en place des contrats a permis le financement des établissements, via les associations de parents gestionnaires, et le paiement des maîtres par l'État. Je me souviens d'avoir dû aller à La Roche-sur-Yon à la perception des impôts pour recevoir la première enveloppe du salaire en espèces payé par l'État. L'application concrète de la loi a pris deux années. Cependant la prise en charge des

maîtres n'était acceptée que si le maître était reconnu "qualifié" et que son enseignement était contrôlé. Ainsi les enseignants ont dû repasser le CAP primaire et être inspectés pour une validation de "la pratique".

Avec la loi Debré, la rémunération des enseignants n'était donc plus à la charge des paroisses et, avec les contrats, une bonne partie des frais de fonctionnement de l'école assurés par le versement du forfait communal. Une nouvelle époque s'ouvrait, l'existence même des écoles libres pouvait se pérenniser et les maîtres seront mieux rémunérés.

L'origine du réseau d'établissements repose sur le véritable sacerdoce des hommes et des femmes qui se sont engagés dans ce noble métier d'éducateur dans des conditions précaires.

Propos recueillis par Dominique TENAILLEAU en juillet 2022

Témoignage des premières années d'institutrice de Geneviève 1952 - 1960

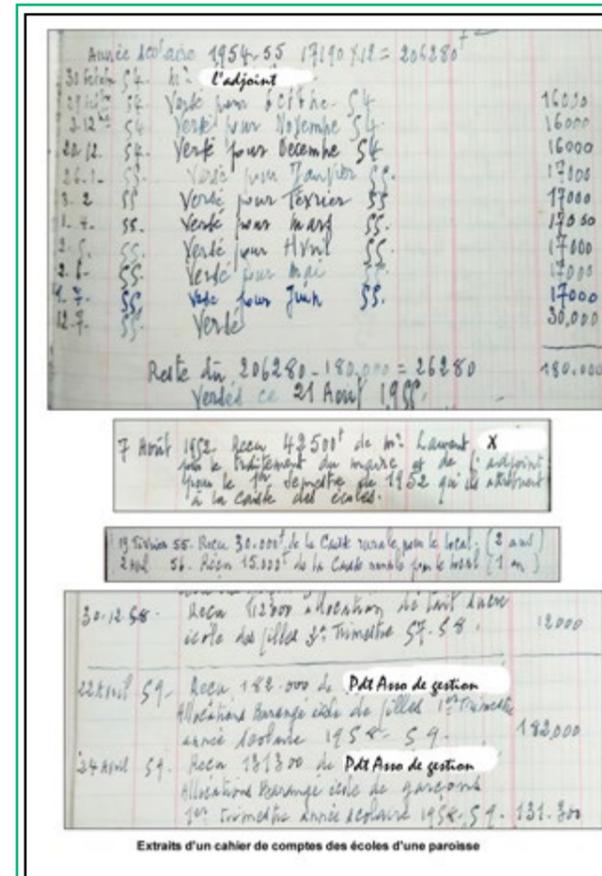
J'ai commencé mon travail d'institutrice en septembre 1952 à l'école des filles d'Aubigny à 16 ans. Je sortais de mes études au lycée Sainte Ursule de Luçon, mais je n'avais pas de formation spécifique pour enseigner. Comme j'étais bien jeune et inexpérimentée, la sœur directrice laissait la porte ouverte entre ma classe et la sienne, ainsi elle contrôlait ce que je faisais.

J'habitais chez les sœurs dans la "chambre de l'adjoite", petite chambre sans chauffage. Pendant les grands froids d'hiver, il fallait casser la glace de surface dans le broc d'eau. Je versais une contribution pour le logement et les repas. Je restais donc toute la semaine à l'école et le samedi après la classe je rentrais chez moi, à 6 km, avec le vélo que je me suis payé, en empruntant la somme requise auprès de mes parents. J'ai remboursé sur les mois suivants et il m'a bien fallu six mois pour payer le vélo.

Les parents d'élèves qui le pouvaient payaient une contribution pour la scolarité des enfants, et aidaient les instituteurs avec des dons en nature. J'ai connu une dame apportant la livre (500 g) de beurre à l'école tous

les dimanches. Ailleurs une propriétaire de plusieurs fermes demandait à ses fermiers de permettre au directeur de l'école libre d'avoir gratuitement un ou deux sillons dans un de leurs champs ce qui lui permettait de faire ses haricots, pommes de terre et autres légumes. Selon les saisons il n'était pas rare de se voir offrir brioche, fouace, fions, lait, œufs. Et quand c'était l'époque de "tuer le cochon" il était possible d'acheter à un bon prix un quart ou un demi-cochon pour faire rôtis, pâtés et rillettes.

Les enseignants étaient payés en espèces par le curé de la paroisse. Les fonds venaient des contributions des familles, des dons, ponctuels ou réguliers, des personnes généreuses de la paroisse. Dans un registre paroissial, il est même fait mention du reversement à la paroisse, pour l'école, d'une part des indemnités annuelles du maire et de son adjoint... pour un équivalent, chacun, d'un mois de salaire d'un maître ! En même temps, dans certaines paroisses, des familles pauvres, les "indigents", pouvaient envoyer leurs enfants à l'école libre sans avoir à payer la contribution.



Dès septembre 1954, je mutais à Dompierre-sur-Yon à l'école des filles. J'y suis restée une année, je logeais aussi dans la maison des sœurs. Une anecdote qui m'a beaucoup marquée : un dimanche après midi, un de mes oncles de passage avec son épouse voulut me faire plaisir, en m'offrant une danse au bal du village... mais les demoiselles institutrices ne devaient pas fréquenter les bals, lieux de perdition ! Je fus sérieusement blâmée par la sœur directrice, puis par la DEC ! Je n'avais plus envie de rester dans cette école...

L'année suivante j'étais nommée à Saint Cyr-en-Talmondais. Plus éloignée de la maison familiale, je dus faire l'effort financier pour m'acheter un Solex, le trajet était plus facile avec le vélomoteur mais je ne rentrais que pour les vacances.

Enfin, en 1958, je devins adjoite à l'école des garçons des Clouzeaux, le directeur était mon père. J'y suis restée deux années, car je me marie en 1960 et j'accompagne mon mari en raison de son travail en région parisienne.

Les relations avec les parents étaient assez réduites, souvent une seule réunion par an et à la kermesse on voyait presque tous les parents. Ils n'osaient pas trop parler à l'instituteur car ils ressentaient un sentiment d'infériorité devant plus instruit. Il n'était pas question pour eux de remettre en cause les méthodes... et je me souviens encore de la réponse de la mère d'un jeune ayant des difficultés : « Lô sait bé, mais le pu pas ô dire ! »

Le dimanche était aussi bien occupé : la première messe du matin suivie de la préparation des tenues des enfants de chœur avec les sœurs, puis la grand-messe avec la surveillance des élèves des écoles catholiques, enfin l'après-midi les activités au patronage. Il me restait le soir pour préparer ma classe du lundi...

Pour ma formation j'ai suivi des réunions et des stages de formation. Je me rappelle les interventions de Mgr Douillard et de l'Abbé Gaborit. Une formation à la Tourtelière, puis la réussite au CLAP, le Certificat Libre d'Aptitude Pédagogique, diplôme interne à l'enseignement libre.

Avec la loi Debré de décembre 1959 qui va s'appliquer progressivement sur plusieurs années, les maîtres vont être payés par l'État dans les écoles qui vont passer un contrat. En contrepartie il y a un contrôle de la capacité pédagogique des maîtres. Nous suivons alors des formations, parfois par correspondance, et préparons le CAP. Je suis reçue à l'écrit. Mais en congé maternité, ce n'est qu'à l'issue de cet arrêt que je peux valider l'oral et la pratique en 1962. L'obtention de ce CAP m'a été utile ensuite pour obtenir d'autres postes en région parisienne et à l'étranger, au Maroc. Je ne regrette pas mon parcours. Après plusieurs années au Maroc, mon mari étant nommé à Cholet, j'ai repris l'enseignement primaire dans le Maine et Loire jusqu'à ma retraite.

Propos recueillis par Dominique TENAILLEAU en juillet 2022

NB : sur les extraits de compte, 15 000 francs 1960 représenteraient un demi-smic 2021.

DIRECTEUR DIOCÉSAIN en VENDÉE un regard confiant et lucide sur l'avenir

La nomination d'un nouveau directeur diocésain est un moment important pour la vie de l'Enseignement catholique de VENDÉE... Avec des questions habituelles autour du choix des personnes, des priorités et des orientations à venir. Des décisions souvent déterminantes, comme ce fut le cas à une période charnière ouverte par la LOI DEBRÉ de 1959.

La Flamme 153 revient sur ce moment avec le regard de l'un des acteurs, Monseigneur Jean-Charles THOMAS. Ce témoignage a été recueilli en 2019, 60 ans après, par Jacques Chaillot et Martial Limouzin pour documenter le livre sur "L'Enseignement catholique de Vendée – une institution" (2021 - SILOÉ).



Quand avez-vous été nommé directeur de l'Enseignement Libre par Mgr Cazaux ?

En décembre 1962, je suis convoqué par Mgr CAZAUX qui m'en fait la demande.

J'étais alors jeune prêtre diocésain de 30 ans, en charge de l'enseignement religieux depuis 1957. J'avais pour mission la "transmission de la Foi Chrétienne".

Mgr CAZAUX était déterminé à faire de l'École Libre un outil de formation performant en Vendée. Je n'ai pas eu la liberté de refuser, bien que je ne connaissais strictement rien de l'institution, tant dans sa législation que dans son organisation.

La tâche était énorme, d'autant plus que je conservais la mission de la transmission de la Foi Chrétienne...

Avez-vous compris pourquoi vous avez été choisi pour cette fonction ?

À 33 ans, la mission s'avérait lourde. « Cela ne sera pas facile, c'est risqué, mais cela mérite d'être couru. », ai-je pu entendre.

J'ai rapidement compris que l'Évêque souhaitait faire bouger les lignes ! À ce moment, les écoles étaient

avant tout paroissiales, gérées par les curés. La grande majorité était plutôt favorable aux écoles privées.

Sur quoi vous êtes-vous appuyé pour faire « bouger les lignes » ?

J'avais l'intuition que la société vendéenne allait fortement évoluer et donc que le rapport de la société à l'Église ne serait plus le même. Si nous ne faisons rien, nous risquons d'aller vers « une guerre inévitable ».

Pour moi, la première chose à faire était donc de se parler, de créer des ponts entre les personnes.

Il fallait donc travailler à éviter de s'enkyster dans les rapports passés. J'ai d'emblée pris le parti de ne pas agir seul mais plutôt de faire agir les divers acteurs engagés dans les écoles.

C'est avec la volonté de ne pas être un catholique coupé de la Bible que j'ai engagé cette lourde tâche.

Quels souvenirs avez-vous des débuts de votre mission ?

Très vite, j'ai été confronté à la réalité des contrats des écoles avec l'État, les contrats simples voulus par la loi Debré. En effet, 53 écoles se voyaient refuser un contrat par l'Inspection Académique. De nombreux prétextes étaient trouvés pour enrayer la force de la nouvelle loi acquise de haute lutte, comme par exemple : « le refus du contrat pour ne pas avoir installé au moment de la rentrée le poêle à charbon dans la classe » et bien d'autres exemples de ce type. Les recours ont été déposés et il m'a fallu argumenter solidement auprès de l'Inspecteur Général Piobetta qui présidait le comité de conciliation que la loi avait heureusement rendu possible. Les 53 contrats ont tous été obtenus grâce aux convictions et à l'excellente relation développée avec l'Inspecteur Général !

Je me souviens aussi d'avoir choisi de rapatrier les bureaux de la Direction des Écoles situés à Luçon près de l'Évêché, vers la Roche-sur-Yon – Rue Haxo. L'évènement n'avait pas plu aux "hommes forts" de l'Évêché. Mais j'avais la confiance de l'Évêque qui avait compris l'importance de la position centrale dans le département pour bâtir un réseau d'écoles.



Étienne PETIT et Jean-Charles THOMAS

Il y avait des tensions tant en interne de l'Église qu'avec les responsables de l'Éducation nationale ?

Nul doute qu'il a fallu viser la pacification des esprits. Avec Étienne PETIT et Yves COCHAIS qui m'entouraient, nous avions la conviction qu'il fallait travailler à l'amélioration de la pédagogie dans nos écoles catholiques afin de devenir crédibles et indispensables.

En travaillant avec Monsieur Pierre CHATRY, responsable des parents d'élèves, et avec Maître FARCY, responsable des associations de propriétaires des écoles, nous avons imaginé la création d'une sorte de maison de la formation des maîtres du primaire. Il ne fallait pas rester les parents pauvres, et surtout ne pas être d'un niveau inférieur à l'Éducation Nationale. Cela nous apparaissait comme vital !

C'est ainsi qu'en février 1964, lors d'une réunion à l'Évêché, fut décidée la création d'un centre de formation pédagogique (CFP). Cela était complètement nouveau en France ! En octobre 1964, grâce à l'esprit constructif et créatif d'une collaboration entre l'Udapel, l'Udaep et la Direction de l'Enseignement catholique, le CFP l'Aubépine voyait le jour avec sa première promotion sous la direction d'Étienne Petit.

Qu'avez-vous mis en place pour les collèges et lycées ?

Il n'y avait pas de véritable réseau secondaire. Seules des institutions souvent sous tutelles religieuses avaient la charge de ce niveau d'enseignement. Pour

les filles, LES SCEURS URSULINES DE CHAVAGNES et les SCEURS DU SACRÉ-CŒUR DE MORMAISON étaient les plus engagées. Pour les garçons, les FRÈRES DE SAINT GABRIEL.

Tout était à construire afin que chaque doyenné puisse avoir un collège d'enseignement général. Ce travail fut confié aux usagers de chaque doyenné avec les paroisses. Ainsi fut décidé, parfois dans la difficulté, l'emplacement de chaque unité d'enseignement, souvent dans le chef-lieu de canton, en se greffant sur l'école primaire dans un premier temps avec la prise de responsabilité du directeur de l'école locale ou voisine. Ce fut la naissance des cours complémentaires. C'est bien depuis les divers territoires que les choix ont été réalisés et non par un responsable diocésain depuis son bureau !

Puis peu à peu, entraînés par les SCEURS DU SACRÉ-CŒUR DE MORMAISON, les tutelles congréganistes ont transmis leurs tutelles à la tutelle diocésaine, comprenant que cela pouvait être une force face à l'Éducation nationale. Se regrouper a donc été déterminant.

Le Concile de Vatican 2 était en pleine réflexion, quel impact dans vos réflexions et démarches ?

Nul doute que les idées d'ouverture de l'Église au Monde ont été fondatrices pour notre réflexion, d'autant plus qu'elles s'appuyaient essentiellement sur les fondamentaux de la Bible. Notamment l'arrivée de la langue française dans la liturgie, la visée sociale de l'Église, l'œcuménisme pour travailler à l'unité, le renversement d'un système avec des responsables au service de...

Ce souffle nouveau nous atteignait bien sûr ! Nous étions heureux d'aller dans le sens de cette ouverture. Heureux de cette Église qui s'ouvrait à tous les hommes ! Et personnellement, je m'y retrouvais bien et cela correspondait à ma découverte de la Bible qui est au cœur de ma pensée et de mon action.

Peut-on dire que l'Enseignement Catholique de Vendée post-loi Debré s'est fondé sur la Bible ?

L'esprit qui a fait avancer les évolutions était totalement celui de répercuter la Parole de Dieu, plus que de s'appuyer sur les dogmes de l'Église.

Avec l'apport de tous. Je suis convaincu que les membres du clergé sont avant tout des serviteurs, et qu'ils n'ont pas tous les pouvoirs. L'essentiel c'est de lire la bible pour comprendre que l'on peut donner la parole aux plus petits !

Extrait de l'interview
par J. Chaillot et M. Limouzin-6/03/2019

Les idées, les projets, les rêves des enfants des jeunes d'aujourd'hui pour construire les réalités de la vie des hommes et des femmes de demain.

Notre président, **M. Emmanuel MACRON**, a lancé la rentrée le 25 août 2022 à La Sorbonne. S'adressant aux ministres, secrétaires d'état, cadres, responsables, partenaires de l'éducation et de la formation... il s'exprime ainsi : « *...La rentrée scolaire... ce moment rituel que nous avons tous connu, qui scande à la fois la vie de la Nation, la vie de nos familles, nos souvenirs et nos vies intimes... chaque année, grâce à votre travail, à l'engagement de nos enseignants... des classes d'âge entières entrent à l'école... au collège, au lycée, dans l'enseignement supérieur... accèdent au savoir. C'est le rite le plus structurant dans la vie de la Nation...* »

Il présente ensuite le cap à tenir pour les années qui viennent : « *L'école... ce lieu la Sorbonne... ont toujours été au cœur des grands projets de la Nation. Ce projet est de redonner confiance et foi dans la science, redonner confiance à nos compatriotes et bâtir la matrice commune d'une vie ensemble... Il nous faut...réinventer une ambition pour l'école, établir des priorités, fixer des objectifs...* »

Puis il établit un bilan et liste les réformes entreprises pendant le 1^{er} quinquennat : école obligatoire dès 3 ans, classes dédoublées en GS, CP, CE1, 42 % d'AESH en plus pour accueillir des enfants handicapés, écoles rurales préservées, petits-déjeuners gratuits, repas à 1 €, aides aux devoirs, vacances apprenantes, suivis personnalisés, pass Culture, réforme du lycée au baccalauréat, Parcoursup, développement des parcours professionnels et de l'apprentissage, évaluations dans les classes de CP, CE1 et 6^{ème}.

Vient ensuite un état des lieux de notre école, de l'enseignement en France : « *Un malheur français... un trouble, un malaise... La fierté d'un bilan objectif n'empêche pas le constat lucide de trop d'élèves malheureux, trop de parents anxieux, de professeurs désabusés...* » Reconnaissant les failles et un dysfonctionnement dans l'organisation collective, il affirme que « *l'école est le réceptacle de toutes les tensions qui existent dans la société... Elle a un défi, elle prépare nos enfants aux grands changements économiques et sociaux. Dans la vie de la Nation, l'enseignement est clé pour nos compatriotes, il permet l'émancipation, il permet de vivre en citoyen...* »

Quelles sont les volontés et les objectifs de notre Nation ?

« *Que nos enfants s'épanouissent à l'école, qu'elle leur permette de choisir leur destin, de trouver un travail qui réponde à leurs envies, à leurs talents, aux besoins de notre société, ou aux enjeux du siècle...* »

- *Transmettre des savoirs, donner une capacité critique à nos enfants puis à nos adolescents et leur donner confiance en eux... - Une école qui fasse réussir nos enfants et fasse réussir la France... Que notre mission soit tournée vers les élèves qui sont parfois les grands absents des débats. - Que notre école soit le terreau où grandit l'égalité des chances, un vivier brassé par la solidarité républicaine, vivifié par la même foi dans l'effort et dans la transmission...* »

« Aller plus loin et plus vite dans nos orientations et nos actions »

- **À la maternelle**, renforcer l'attention au développement de l'enfant.

- **À l'école primaire** : 1- Mettre l'accent sur les apprentissages fondamentaux. 2- Généraliser la pratique du sport et de la culture pour créer les conditions d'un enseignement plus adapté, pour recréer du collectif, recréer de la confiance, exprimer de l'excellence, de la réussite. C'est une formidable politique de prévention et de santé publique... 3- Poursuivre l'amélioration de la formation des enseignants en mathématiques, élargir l'éducation artistique et culturelle.

- **Au collège** : -Faire de la **sixième** une liaison efficace et transversale avec le primaire, avec souplesse et liberté, en tenant compte de la réalité du terrain et des difficultés observées. - Attribuer un Pass-Culture dès la 6^{ème}, levier pour nos enseignants, instrument pour accompagner les recommandations, les pratiques, les initiatives qui orientent pour changer l'accès aux pratiques culturelles de nos adolescents. - À partir de la 5^{ème}, créer une demi-journée "Avenir" hebdomadaire afin d'éveiller des vocations, favoriser une meilleure orientation en faisant découvrir aux élèves de nombreux métiers techniques, manuels, relationnels. Ouvrir l'école aux métiers, aux savoirs, aux pratiques en plus des matières déjà enseignées (« *Pour mieux choisir, on doit informer plus tôt.* ») - Renforcer la lutte contre le harcèlement scolaire en généralisant les formations menées, les plateformes téléphoniques, les associations, le dialogue renouvelé avec les familles, les acteurs du périscolaire.

- **Au lycée**, renforcer les mathématiques dans le tronc commun, étayer les savoirs fondamentaux. Transformer la **voie professionnelle** : « *Les entreprises ont besoin de jeunes professionnels bien formés dans les métiers manuels et techniques... La voie professionnelle doit être une voie par choix et une voie de choix parce que beaucoup de ses filières ont des certitudes de débouchés dans la durée réelle. C'est la raison d'être de ce nouveau ministère de l'Enseignement et de la For-*

mation Professionnelle avec double tutelle, Travail et Éducation Nationale. »

1. Ré-arrimer les lycées professionnels au monde du travail en adaptant les formations aux besoins des élèves et du marché du travail, en réajustant les diplômes aux nouvelles compétences requises, en créant, au regard de la carte des formations dans les régions, de nouveaux parcours vers les secteurs qui recrutent.

2. Leur confier l'autonomie, les moyens d'innover afin de mieux préparer les jeunes au monde de l'entreprise.

3. Recruter davantage de professeurs associés, issus du monde professionnel.

4. Développer les temps de stages d'au moins 50 % en les rémunérant d'une manière correcte.

5. Préparer les jeunes à la recherche d'emploi avant la fin de leurs études.

- **Pacte avec les enseignants**, profond, massif, ambitieux.

1. Revalorisation générale de la rémunération.

2. Pacte sur une base volontaire ouverte pour celles et ceux qui s'engageront dans des missions supplémentaires, des actions qui ont du sens ; dotés d'une rémunération supplémentaire.

- **Amélioration de la formation initiale**. Les jeunes auront le droit de s'engager dès l'obtention du BAC avec une filière fléchée, accompagnée, valorisée où on peut consolider les savoirs fondamentaux indispensables pour exercer leur métier, des savoirs pratiques, un parcours adapté, positif.

- **Une nouvelle voie pour les bacheliers qui souhaitent devenir professeurs des écoles depuis janvier 2021, sur Parcoursup** :

Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) - 1^{ère} année de licence, **L1**, 75 % des cours au lycée avec décryptage des lacunes et obtention d'un bon niveau dans toutes les matières ; 25% des cours à l'université. - 2^{ème} année de licence, **L2**, 50 % des cours au lycée, 50 % à l'université. - 3^{ème} année de licence, **L3**, 25 % des cours au lycée, 75 % à l'université.

Master Éducation Enseignement Formation (MEEF). Ce master est enseigné, dans les "InsPE", Institut national supérieur du Professorat et de l'Éducation. Durant l'année de **M1**, les futurs enseignants bénéficient de stages d'observation dans les classes. Quelques parcours proposent des stages de prise en main d'une classe, accompagnés du maître titulaire en charge de la classe. Dès la **M2**, les professeurs étudiants interviennent dans des classes, aidés des professeurs accompagnateurs ou enseignent en

responsabilité, par alternance. Le concours demandé pour la titularisation, se passe dès la fin de la M2. Les Inspés dispensent l'enseignement et la formation des futurs professeurs parmi 25 parcours labellisés, répartis sur 23 académies. Ils accueillent des promotions de 30 à 40 étudiants investis et motivés, avec une proportion décidée d'élèves boursiers.

- **Bâtir un projet nouveau, école par école, établissement par établissement**, avec toute la communauté éducative, élargir au bassin de vie (autres écoles, parents, associations, élus locaux) pour fonder des projets plus proches des besoins des élèves. Accorder plus d'autonomie aux établissements (organisation, recrutements, liberté méthodologique et pédagogique) pour redonner pouvoir, responsabilité, goût et sens aux acteurs et à la mission de l'Éducation Nationale, pour mieux former les élèves, mieux transmettre les savoirs essentiels, les valeurs de la République : dialogue, respect, laïcité, égalité des chances.

Ma conclusion : Les mises en œuvre de ces propositions invitent tous les acteurs de l'Éducation Nationale à former et à guider au mieux vers le monde de demain. Nos enfants, nos jeunes sont et seront à la fois, le terreau, les jardiniers, les outils, les graines, les plantes qui bâtiront l'avenir. Pour répondre à notre président, « *Les élèves sont les grands absents des débats au sujet de leur devenir.* », je vous invite maintenant à interroger vos petits enfants, dès la maternelle jusqu'à l'université à propos de leurs rêves et projets d'avenir.

Enquête auprès des jeunes générations au sujet de leur avenir :

- 1.- Qu'est-ce que tu souhaiterais apprendre et connaître à l'école, au collège, au lycée... auprès des adultes ?
- 2.- Que souhaiterais-tu réaliser, vivre dans ta vie d'adulte ?
- 3.- Comment vois-tu, penses-tu, rêves-tu le monde, la planète Terre dans le futur ?

Nous enverrons leurs expressions à nos dirigeants et responsables afin qu'ils offrent aux générations suivantes de meilleures perspectives d'avenir plus justes et plus réalistes.

- Après lecture du discours officiel du président de la République à la Sorbonne,
- après consultation des sites d'information de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse,
- pour La Flamme, Marie-Thérèse BITEAU



*« L'homme ne peut avancer qu'en chancelant
d'un pied sur l'autre. » (Lacordaire).*

C'est un peu comme un navigateur qui est tout le temps à veiller en fonction des vagues et du vent sur la direction qu'il faut qu'il donne à son gouvernail.

La charité : l'amour au risque de sa perversion
de Odile GANDON